

Délibération n°18/30032023

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'ISERE
COMMUNE DE SAINT-PAUL DE VARCES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le trente mars, le Conseil municipal de la commune de Saint-Paul de Varcès, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie à 19h, sous la présidence de Monsieur David RICHARD, Maire.

PRESENTS : D. RICHARD – J. BRAISAZ – V. CAZAUX – R. CONTARD – C. CURTET – C. FATTORI – M. SIBILLE – G. SPIRHANZL – L. GARNIER – C. RODARY – E. CARLIER – F. DIAZ – L. GRATTAROLY – L. PICHON – D. BONZY

EXCUSES : J. RUBIO (procuration Lucile GARNIER) – Gilles TETIN (procuration J. BRAISAZ) – Marianne FOUILLE (procuration C. CURTET) – Clotilde ORIOL (procuration C. RODARY)

ABSENTS :

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 19
Secrétaire de séance article L 2121-15 du CGCT : Valérie CAZAUX
Convocation du 25/03/2023

OBJET : FINANCES – DECISIONS BUDGETAIRES
VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023 DU BUDGET PRINCIPAL

Monsieur Cyrille FATTORI présente aux membres du Conseil municipal le projet de budget primitif de la commune pour l'exercice 2023. Il précise que ce projet budgétaire concrétise les choix et volontés politiques de l'équipe municipale majoritaire.

Le projet de budget primitif, pour l'exercice 2023 s'équilibre en dépenses et en recettes pour la section de fonctionnement : 2 544 322,45 €. Il présente un excédent pour la section d'investissement (rendu possible en application de l'article L. 1612-7 du Code Général des Collectivités Territoriales).

- Section d'investissement (recettes) : 1 361 074.84€
- Section d'investissement (dépenses) : 1 087 669.84€

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.1612-1, L.1612-2, L.2312-1 et L. 1612-7 ;

Considérant l'équilibre de la section de fonctionnement du budget de la commune ;

Considérant l'excédent en section d'investissement ;

Considérant les modalités de vote par chapitre des crédits qui y sont inscrits ;

Sur le rapport de Monsieur Cyrille FATTORI, 2^{ème} Adjoint.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 14 voix pour, 5 contre :

- PROCÉDE au vote par chapitre des crédits au budget principal de la commune pour l'exercice 2023 tels que décrit ci-dessous :

1. Dépenses de fonctionnement :

Libellé du chapitre	Budget 2023
Chap 011 - charges à caractères général	755 009,99 €
Chap 012 - charges de personnel	1 271 241,15 €
chap 014 - atténuations de produits	154 500,00 €
Chap 65 - autres charges de gestion courantes	118 262,00 €
Chap 66 - charges financières	14 493,00 €
Chap 67- charges exceptionnelles	1 500,00 €
Chap 68 - dotations aux provisions pour risques et charges	40 000,00 €
Chap 022 - dépenses imprévues	34 736,31 €
Chap 023 - virement à la section d'investissement	130 000,00 €
Chap 002 - résultat de fonctionnement reporté	
Chap 042 - opérations d'ordre entre section	24 580,00 €
Total des dépenses de fonctionnement	2 544 322,45 €

2. Recettes de fonctionnement :

Libellé du chapitre	Budget 2023
Chap 002 - résultat de fonctionnement reporté	311 726,53 €
Chap 013 - atténuations de charges	8 800,00 €
Chap 70 - produits des services	282 315,00 €
Chap 73 - impôts et taxes	1 553 358,92 €
Chap 74 - dotations et participations	281 057,00 €
Chap 75 - autres produits de gestion courante	92 765,00 €
Chap 77 - produits exceptionnels divers	14 300,00 €
Total des recette de fonctionnement	2 544 322,45 €

3. Dépenses d'investissement :

Libellé du chapitre	Budget 2023
Chap 001 - déficit antérieur reporté	
Chap 020 - dépenses imprévues	11 959,29 €
Chap 16 - remboursements d'emprunts	119 485,00 €
Chap 204 - subventions d'équipement	9 600,00 €
Chap 20 - immobilisations incorporelles	52 176,00 €
Chap 21- immobilisations corporelles	545 259,46 €
Chap 23- immobilisations en cours	277 421,55 €
Chap 041- opérations patrimoniales	1 250,00 €
Chap 45 - opérations pour compte de tiers	0,00 €
Restes à réaliser	70 518,54 €
Total des dépenses d'investissement	1 087 669,84 €

4. Recettes d'investissement :

Libellé du chapitre	Budget 2023
Chap 10 - dotations et fonds propres (hors1068)	42 670,00 €
1068 - dotations, fonds divers et réserve	0,00 €
Chap 13 - subventions reçues	269 760,00 €
Chap 165 - Dépôts et cautionnement reçus	800,00 €
Chap 23 - immobilisations en cours	0,00 €
Chap 021 - virement de la section de fonctionnement	130 000,00 €
Chap 024 - produits des cessions d'immob	1 000,00 €
Chap 040 - opérations d'ordre entre section	24 580,00 €
Chap 001 - excédent antérieur reporté	841 927,14 €
Chap 041- opérations patrimoniales	1 250,00 €
Restes à réaliser	49 087,70 €
Total des recettes d'investissement	1 361 074,84 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et signé par les membres présents.
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations et rendu exécutoire.

Le Maire,
David RICHARD
Le 30 mars 2023

Détail des votes :

- Pour : D. Richard, C. Curtet, C. Fattori, J. Braisaz, M. Sibille, G. Tetin, V. Cazaux, C. Oriol, M. Fouillé, L. Garnier, J. Rubio, G. Spirhanzl, R. Contard, C. Rodary
- Contre : F. Diaz, E. Carlier, L. Grattaroly, L. Pichon, D. Bonzy
- Abstention :